



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL DE MARNE

Mise à jour le 29/06/2017

**Associations agréées au titre de la protection de l'environnement
dont le siège social se situe dans le VAL-DE-MARNE (94)**

<i>Ville</i>	<i>Association</i>	<i>Adresse du siège</i>	<i>Agrément</i>	<i>Cadre territorial de l'agrément</i>
CRETEIL	NATURE & SOCIETE	Maison de la Nature Base de Plein Air et de Loisirs 9 rue Jean Gabin 94000 CRETEIL	Arrêté préfectoral n°2017/2463 du 27/06/2017	départemental
LE KREMLIN-BICETRE	FIAAPPMA	4 et 6 rue Etienne Dolet 94270 LE KREMLIN-BICETRE	Arrêté préfectoral n°2014/7218 du 30/10/2014	régional